

JUIN

- 7 Brocante nocturne ACBC
- 8 Spectacle Hip-Hop
- 8/9 Tournoi Basket club
- 15 Tournoi Rugby
- 28 Fête de l'Ecole Primaire
- 29 Pétanque USC
- 29 Fête de la Gym
- 29 Soirée repas ACBC
- 30 Fête du Volley

JUILLET

- 6 Festival de Bandas

AOÛT

- 18 Brocante en Centre ville

SEPTEMBRE

- 7 les 10 ans de la Country
- 8 le Forum des Associations
- 22 Virade

NOVEMBRE

- 10 Repas du Basket Club
- 17 Trail Emilie
- 23 Tournoi USC
- 30 Sainte Barbe

DECEMBRE

- 6 au 8 Téléthon

A RETENIR...



Réglementation

Il convient de rappeler que le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur, de végétaux et autres est **strictement interdit** (arrêté préfectoral n°12/01328 du 2 Juillet 2012). Cette activité est particulièrement polluante et très désagréable pour le voisinage. Les travaux de bricolage ou de jardin réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques...ne peuvent être effectués que de :

- 8h à 20h les jours ouvrables
- 9h à 19h les samedis
- 10h à 12h le dimanche

Merci de respecter toutes ces consignes.



Concert orchestre symphonique

Notre communauté de commune a programmé la venue de l'Orchestre des Dômes (nous l'avions reçu en décembre 2018 à la Passerelle), cette année il se produira à St Georges au cinéma de La Viouze le samedi 14 Décembre à 20h30). Le CCAS s'organisera pour assurer le transport avec nos minibus.

Collecte de vêtements au profit de l'APF (Association des Paralysés de France)

Le CCAS reconduit la collecte des vêtements et des chaussures en état, qui doivent être déposés impérativement dans des sacs fermés, à la maison du peuple le vendredi 11 Octobre de 14h à 18h et le samedi 12 Octobre de 10h à 12h.

Banque alimentaire collecte nationale

Les membres élus, les membres externes bénévoles des CCAS communaux, vont assurer cette collecte à l'entrée d'Intermarché le vendredi 29 Novembre 2019 après midi, et le samedi 30 Novembre 2019. Merci à tous les participants, et aux généreux donateurs.

Paulette PERROCHE

L'année dernière les membres du Comité des Fêtes vous ont fait savoir par un courrier qu'ils désiraient arrêter leur activité et rechercher des personnes prêtes à reprendre le flambeau, aucune réponse. Hélas à ce jour les choses n'ont pas évoluées, aussi à compter de ce début d'année le Comité des Fêtes de Combronde est une association en sommeil. Cependant à noter que la brocante semi-nocturne de la Fête Patronale sera cette année organisée le vendredi 7 juin 2019 par l'U. S. C. (football)

La brocante vide greniers du mois d'août aura lieu elle aussi, le dimanche 18 août 2019.

Si toutefois vous avez envie de vous impliquer dans la vie associative et faire revivre le Comité des Fêtes contactez le secrétariat de mairie.

Michèle VIALANEIX

Place de la Résistance : le mur.

Comme chacun avait pu le constater le mur de la place était en très mauvais état, voire dangereux. Il était donc urgent d'intervenir, dans un souci d'amélioration de la sécurité mais aussi d'embellissement des abords du monument aux morts. A ce sujet nous espérons un aménagement général de cette place, mais nous ne sommes pas les seuls décideurs sur ce dossier, les services de l'état doivent émettre un avis ... !!! Croisons les doigts. Le chantier a été confié à l'entreprise Baltazard de Riom pour un montant de 37.000€ HT. Les travaux sont terminés

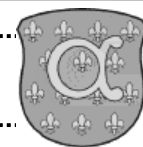
Au cimetière, nous arrivons au terme de la reprise administrative des concessions supposées abandonnées. Il s'en suivra la reprise physique de ces mêmes concessions tout aussi encadrée juridiquement. Un organisme habilité gèrera ces travaux. Courant 2020, la possibilité de rachat de certains emplacements sera envisageable, par demande écrite auprès du secrétariat de mairie.

Alain ESPAGNOL

COMBRONDE INFO



Lettre d'information municipale - Numéro 21 - Mai 2019



Combrailles, Sioule et Morge Communauté

La mise en place de la nouvelle communauté se poursuit. Les harmonisations des services sont maintenant terminées. Toutes les prestations proposées par la communauté sont disponibles au même tarif sur l'ensemble des 29 communes. Le personnel intercommunal de l'antenne de Combronde s'est installé courant mars dans les locaux du château des Capponi, au deuxième étage pour les services Jeunesse : centre de loisirs, temps d'activité périscolaire (TAP), cantine scolaire, et au troisième étage pour les services sociaux : aide à domicile, portage des repas.

Concernant le développement économique, un nouveau syndicat a été créé entre la Région et la communauté de communes pour poursuivre l'aménagement du Parc de l'Aize dans son extension (ZAC 2). Sur ce parc, l'entreprise Dachser va procéder à l'agrandissement de son hub, ce qui amènera une vingtaine d'emplois supplémentaires.

PLU

Par arrêté du 02 mai 2019

Le Maire de COMBRONDE a ordonné l'ouverture d'une nouvelle enquête publique concernant la Déclaration de Projet n°1 « projet d'extension de la Carrière de tuf rhyolitique au lieu-dit Chavanon » emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet,

Monsieur Serge GALESNE, domicilié à ROYAT, ayant pour profession, directeur général des services en retraite, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du lundi 27 mai 2019 au vendredi 27 juin 2019 aux jours et heures d'ouverture (du lundi au vendredi 8h à 12h et 14h à 17h).

Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le Vendredi 7 juin 2019 de 9h à 12h ainsi que le vendredi 28 juin 2019 de 9h à 12h.

L'Avis d'enquête publique est disponible sur le site internet de la Commune.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'extension de la carrière pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au commissaire-enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

MOT DU MAIRE

Cette édition du printemps est l'occasion de faire le point sur notre situation financière quelques semaines après le vote du budget 2019. Le montant de la dette se réduit, les recettes sont en légère progression et les frais de fonctionnement sont stables. Cette situation nous permet de poursuivre les investissements nécessaires au développement de notre commune qui a maintenant franchi le cap des 2200 habitants. Le budget prévoit des travaux de réfection des toitures de l'école primaire, la dernière tranche des travaux de la mairie qui devraient se terminer fin juillet, puis la transformation de la place de la Résistance avec l'aménagement d'un marché couvert à la place du bâtiment inoccupé de l'ancienne gendarmerie. Ce projet, prévu pour fin 2019-début 2020 devra toutefois obtenir l'accord de l'architecte des Bâtiments de France pour être réalisé.

Le printemps, c'est aussi la pousse des herbes sur les trottoirs. Comme vous le savez, le recours au désherbant est maintenant interdit pour les communes. Aussi la meilleure solution est l'arrachage à la main et à la pioche. Les employés communaux désherberont les parties communales. Par contre, il appartient à chacun d'entretenir la partie de trottoir ou de bas-côté devant sa propriété. Chacun apportera ainsi sa pierre au mouvement de protection de la nature dans lequel notre pays s'est engagé.

Vous trouverez en dernière page les dates des manifestations organisées par les différentes associations de la commune. Le comité des fêtes, faute de renouvellement de ses bénévoles, a réduit le nombre de ses activités. Aussi je lance un appel à tous les habitants motivés par l'organisation des festivités à les rejoindre et à participer ainsi à la vie de la commune.

Cordialement

Bernard LAMBERT

INFORMATIONS PRATIQUES MAIRIE

Tel. : 04 73 97 10 25
Fax : 04 73 97 12 17
Email : commune-combronde@wanadoo.fr
Site Internet : <http://acombronde.chez.com>

HORAIRES D'OUVERTURE :

Le Lundi 9h à 12h -14h à 17h
Du Mardi au Vendredi
de 8h 30 à 12h et de 14h à 17h

ENTREVUE avec les ELUS :
Sur rendez-vous